



MENTION

ETUDES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES

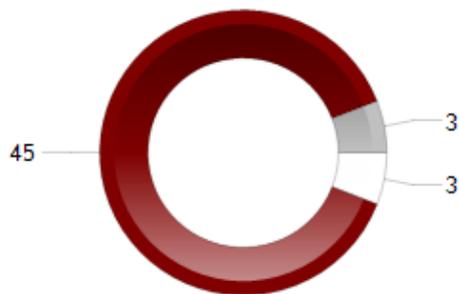
PARCOURS

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN DES DROITS FONDAMENTAUX

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2017, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

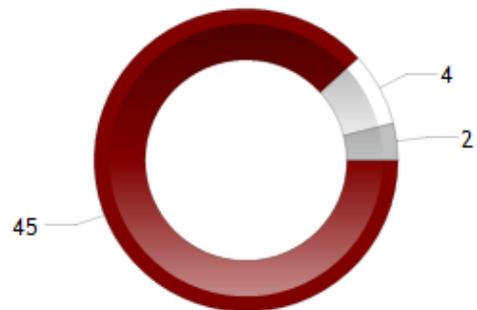
Nombre de réponse(s) : 51



Taux d'insertion
à 18 mois : 94%
à 30 mois : 92%

Situation professionnelle au 1er décembre 2018, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 51



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-GREFFIER EN CHEF

-ANALYSTE DES DROITS DE L'HOMME

-ASSISTANT LEGAL

-OFFICIER DES DROITS DE L'HOMME

-CONSEILLER D'AFFAIRES ETRANGERES

-ASSOCIATE CORRECTION OFFICER

-DIRECTEUR DES AFFAIRES POLITIQUES ET SECURITAIRES

-DEUXIEME CONSEILLER D'AMBASSADE

-RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 41



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 31



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 41

Concours de la fonction publique 42 %

Relations 28 %

Annonce dans la presse 8 %

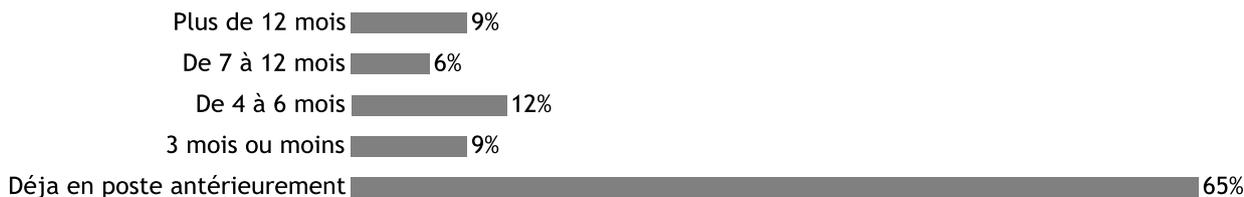
Candidature spontanée 8 %

Sites dédiés à l'emploi 8 %

Création d'entreprise ou d'activité 6 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

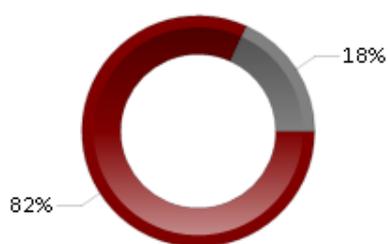
Nombre de réponse(s) : 34



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 44



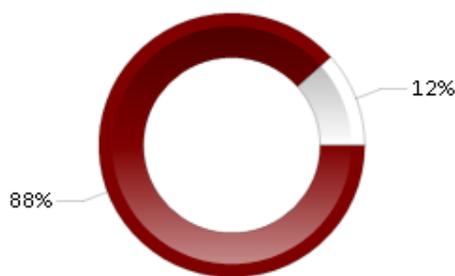
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

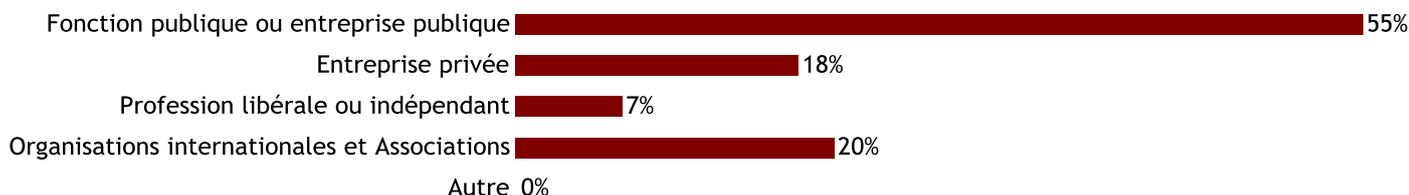
Nombre de réponse(s) : 43



Cadre Technicien Employé

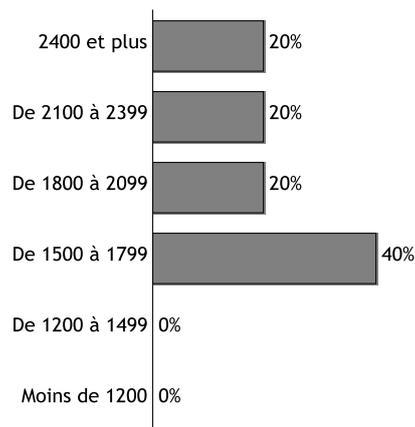
Employeur

Nombre de réponse(s) : 44



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 5



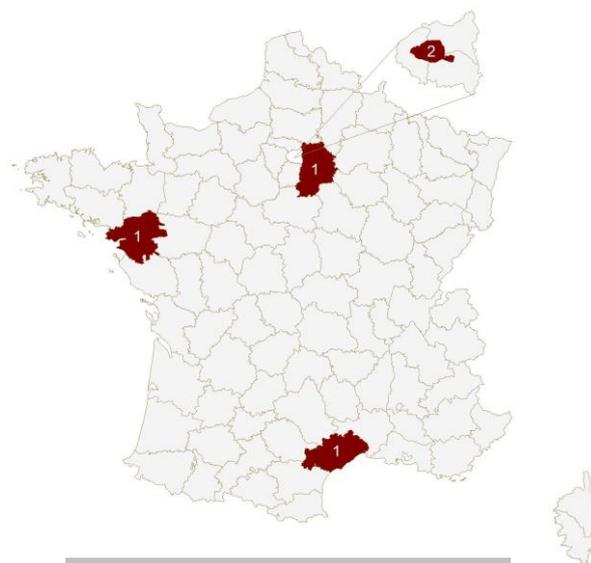
Salaire médian : 1998 euros

Salaire moyen : 2310 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 35



Emplois à l'étranger: 30